



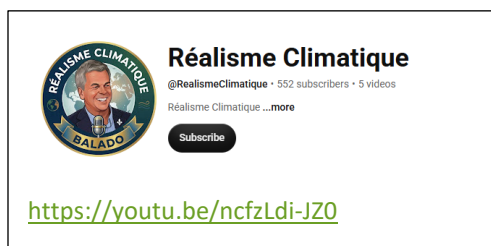
Le coût de l'objectif « zéro émission nette de CO2 » pour le Québec

400 000 dollars par Québécois au cours des 24 prochaines années

CONTENTS

SYNTHÈSE.....	2
Aperçu	4
Dépenses du gouvernement fédéral en matière de climat	5
Dépenses du Québec en matière de climat.....	6
Le coût total de la neutralité carbone	8
Au sujet de l’Auteur	10
Au sujet de La Société Friends of Science.....	10

Cover image licensed from Adobe Stock.



LE COÛT DE L'OBJECTIF « ZÉRO ÉMISSION NETTE DE CO₂ » POUR LE QUÉBEC

SYNTHÈSE

Peu de Québécois sont conscients des coûts des mesures de politique climatique actuellement mises en œuvre par les gouvernements fédéral et québécois. Étonnamment, il n'existe aucun inventaire fiable et faisant autorité des mesures climatiques en vigueur, des dépenses passées, présentes et prévues, ni des résultats obtenus.

Dans le budget de 2022, le gouvernement fédéral a indiqué avoir consacré plus de 120 milliards de dollars à des mesures climatiques entre 2015 et 2022, sans toutefois en préciser la nature. Dans le budget de 2023, il a annoncé son intention de dépenser 121 milliards de dollars supplémentaires sur la période visée par le plan financier (c'est-à-dire jusqu'à l'exercice 2027-2028). Il n'a fourni aucune ventilation de ces dépenses, que ce soit par année ou par mesure. L'Institut climatique du Canada a mandaté Navius Research pour élaborer ce qu'il appelle le « Climate Policy Tracker » (suivi des politiques climatiques), une liste des mesures climatiques actuelles et prévues ainsi que des dépenses connexes. Selon cet outil, il existe 112 mesures de politique climatique du gouvernement fédéral et 364 mesures provinciales et territoriales pour lesquelles un financement a été approuvé ou planifié.

Le total des dépenses fédérales et provinciales consacrées aux mesures climatiques pour la période allant de 2020 à 2030, tel que recensé par le Carbon Policy Tracker, s'élève à 476 milliards de dollars (soit 11 900 \$ par habitant du Canada ou environ 28 000 \$ par ménage). Ce montant correspond uniquement aux mesures annoncées jusqu'à la fin de 2025.

Jusqu'à présent, la majeure partie des dépenses du Québec en matière de climat a été financée par les revenus générés par le marché du carbone conjoint de la province et de la Californie, fondé sur le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission. L'intégralité du produit de ces ventes est versée au Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC). Ces revenus proviennent des paiements effectués par les entreprises québécoises assujetties aux plafonds d'émissions. En juin 2026, le système de plafonnement et d'échange avait permis au gouvernement du Québec de percevoir 11,5 milliards de dollars.

En 2025, le Québec a publié un Plan pour une économie verte à l'horizon 2030. Par ailleurs, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il consacrerait 10,1 milliards de dollars à ce plan sur une période de cinq ans. Près de 4 milliards de dollars seront investis dans la réduction des émissions du secteur des transports, 1,7 milliard dans l'industrie, 1,45 milliard dans le secteur du bâtiment, 37 millions dans l'agriculture, 48 millions dans le secteur forestier et 340 millions dans d'autres mesures.

Les dépenses consacrées aux mesures climatiques à ce jour, ainsi que celles prévues d'ici 2030, ne représentent qu'une faible part des coûts que devront assumer les Québécois et les autres Canadiens pour atteindre l'objectif d'une décarbonation complète de l'économie. Dans son budget de mars 2023, le gouvernement fédéral a estimé que le coût de l'atteinte de la carboneutralité se situerait entre 125 et 140 milliards de dollars par an de 2023 à 2050, soit un total compris entre 3 400 et 3 600 milliards de dollars.

La population du Québec, qui dépasse légèrement les neuf millions d'habitants, représente environ 22 % du total canadien. Un coût de 3 600 milliards de dollars équivaut à 792 milliards pour le Québec, soit environ 400 000 dollars par Québécois au cours des 24 prochaines années. Ce chiffre de 3 600 milliards de dollars constitue probablement une sous-estimation.

Cette histoire doit être racontée.

LE COÛT DE L'OBJECTIF « ZÉRO ÉMISSION NETTE DE CO₂ » POUR LE QUÉBEC

Les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à éliminer pratiquement toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050, un objectif largement soutenu par l'électorat québécois. Une question rarement posée (ou à laquelle on répond rarement) concerne **les coûts financiers que cela représentera pour les gouvernements, les entreprises et les consommateurs**. Cela s'explique en partie par une défaillance de la gouvernance.

Les responsables de la politique climatique n'ont pas fourni aux citoyens un inventaire des mesures mises en œuvre, de leurs coûts, de leurs bénéfices visés et de leur efficacité. **Les gouvernements clament haut et fort la nécessité de la « transparence et de la reddition de comptes », mais ignorent largement ces objectifs lorsqu'il s'agit de politiques climatiques.**

APERÇU

Le cadre actuel de la politique climatique comprend plusieurs mesures différentes. Parmi celles-ci, on retrouve : les programmes de dépenses directes ; les programmes de dépenses fiscales (ex. : déductions spéciales, exonérations, crédits d'impôt) ; les règlements et les organismes de réglementation (ex. : les organismes pouvant imposer des procédures et des exigences onéreuses d'octroi de permis aux projets) ; le financement de la recherche, du développement, de la démonstration et de la commercialisation de nouvelles technologies ; les exigences obligatoires en matière d'approvisionnement gouvernemental ; ainsi que les programmes publics d'« éducation » visant à promouvoir les objectifs de la politique climatique.

Étonnamment, **il n'existe aucun inventaire faisant autorité et fiable des mesures climatiques actuellement en vigueur, des dépenses passées, présentes et prévues, ni des résultats obtenus**. Cela constitue en soi un échec extraordinaire de la gouvernance et de la reddition de comptes publique.

Les coûts de ces politiques et mesures pour les citoyens se répartissent également en différentes catégories. Il s'agit notamment : des coûts financiers pour les gouvernements (c-à-d les contribuables) ; des recettes perdues par le gouvernement à la suite des mesures d'allègement fiscal ; des coûts financiers pour les particuliers et les entreprises touchés par les mesures ; des coûts économiques directs liés aux investissements non réalisés en raison des mesures ; et des coûts économiques indirects liés aux investissements détournés (c-à-d la mauvaise allocation des ressources économiques et la réduction des possibilités de croissance).

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN MATIÈRE DE CLIMAT

Les renseignements disponibles sur les dépenses passées et proposées du gouvernement fédéral sont en grande partie anecdotiques. Dans le Budget de 2022, le gouvernement fédéral a déclaré qu'entre 2015 et 2022, il avait dépensé plus de 120 milliards de dollars (Md\$) en mesures climatiques ; toutefois, il n'a pas précisé la nature de ces dépenses. Dans le budget de 2023, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de consacrer 121 Md\$ supplémentaires sur la durée du plan budgétaire (c-à-d jusqu'à l'exercice 2027-28). Il n'a fourni aucune ventilation de ces dépenses, ni par année ni par mesure.

L'*Institut canadien du climat* a confié à *Navius Research* la tâche d'élaborer ce qu'il appelle le « *Climate Policy Tracker* », une liste des mesures climatiques actuelles et prévues ainsi que des dépenses connexes. Voici un lien vers cet outil de suivi :



CANADIAN CLIMATE POLICY INVENTORY

To track policy-making progress, the Canadian Climate Policy Partnership has compiled a database of emissions reduction policies that have been announced, turned into proposals, or implemented by Canada's federal, provincial, and territorial governments.

<https://440megatonnes.ca/policy-tracker/>
<https://440megatonnes.ca/fr/boussole-des-politiques/>

Les chiffres publiés dans cet outil sont saisissants. Selon celui-ci, on dénombre 112 mesures climatiques du gouvernement fédéral et 364 mesures climatiques provinciales et territoriales pour lesquelles un financement a été approuvé ou prévu. Le total général des dépenses engagées et prévues s'élève à 172,8 Md\$ pour le seul gouvernement fédéral.

Le total des dépenses fédérales et provinciales consacrées aux mesures climatiques pour la période de 2020-30, tel qu'indiqué par le *Carbon Policy Tracker*, s'élève à 476 Md\$ (soit 11 900 \$ par résident du Canada ou environ 28 000 \$ par ménage). Ce chiffre ne tient compte que des mesures annoncées jusqu'à la fin de 2025.

DÉPENSES DU QUÉBEC EN MATIÈRE DE CLIMAT

Jusqu'à présent, la majeure partie des dépenses du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques a été financée par les recettes générées grâce au marché conjoint du carbone de type « plafonnement et échange » mis en place par la province avec la Californie. Depuis le 3 décembre 2013, le *ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)* organise des encans trimestriels d'unités d'émission de gaz à effet de serre. Toutes les recettes tirées de ces ventes sont versées au Fonds d'électrification et de lutte contre les changements climatiques (FELCC). Ces recettes proviennent des paiements versés par les entreprises québécoises assujetties aux plafonds d'émissions. Ces entreprises, à leur tour, cherchent à récupérer le coût de ces paiements dans les prix qu'elles facturent à leurs clients.



Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Contact us  Français

This content is intended for the public covered by the exceptions of the *Charter of the French language and its regulations*. If you read on, you confirm that you fall within one of these [exceptions](#).

[Home](#) | [Minister !\[\]\(c9c7533251539287b0a64feeeb64facc_img.jpg\)](#) | [Ministère](#) | [Air](#) | [Agriculture and aquaculture environments](#) | [Climate Change](#) | [Biodiversity](#) | [Contaminated Lands](#) | [Environmental Assessments](#) | [Industrial Sector](#) | [Parks !\[\]\(ad874020188b9f505051b50b42a10b97_img.jpg\)](#) | [Pesticides](#) | [Residual Materials](#) | [Sustainable Development](#) | [Water](#) | [Wildlife !\[\]\(60daf8f62f8fbada4d2785fa7de4a111_img.jpg\)](#)

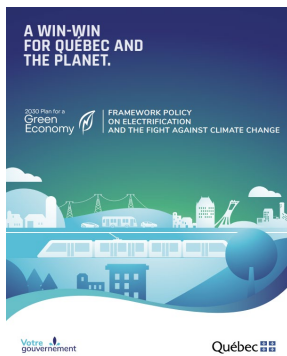
The Carbon Market

Auction Proceeds Allocated to the Electrification and Climate Change Fund

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/carbone/revenus-en.htm>

En juin 2026, le système de plafonnement et d'échange avait généré des paiements totalisant 11,5 Md\$ au gouvernement du Québec. Parmi les principales étapes historiques en matière de dépenses, on peut citer les suivantes :

- Plan d'action 2012-13 : engagement initial de 2,7 Md\$ dans un plan axé principalement sur le transport en commun et l'efficacité énergétique ;
- Stratégie 2020-26 : celle-ci a doublé les cibles de dépenses climatiques pour les porter à 6,2 Md\$ sur six ans, en accordant la priorité à l'électrification des transports ;
- Ajustements de 2022 : La stratégie a ainsi été portée à 7,6 Md\$ grâce à des revenus supplémentaires provenant du marché du carbone, et un financement ciblé a été ajouté pour les émissions des bâtiments.



En 2025, le Québec a publié un [Plan 2030 pour une économie verte](#). Ce document présente un **plan très ambitieux visant à électrifier l'économie québécoise, à accroître les dépenses consacrées à la production d'énergie renouvelable et à mobiliser l'ensemble de la société québécoise** sur ce qui est décrit comme « la voie vers le développement durable et la décarbonation ». **Cependant, il ne contient pas un seul mot sur les coûts.** De plus, le gouvernement du Québec a [annoncé](#) qu'il consacrerait 10,1 Md\$ au cours des cinq années du plan, dont 7,9 Md\$ pour la réduction des émissions et 626 M\$ pour l'adaptation aux effets des changements climatiques. Près de 4 Md\$ seront consacrés à la réduction des émissions du secteur des transports, 1,7 Md\$ à l'industrie, 1,45 Md\$ aux bâtiments, 37 Md\$ à l'agriculture, 48 Md\$ aux forêts et 340 M\$ à d'autres mesures.

En novembre 2025, le gouvernement du premier ministre François Legault a présenté un [projet de loi](#) autorisant la réaffectation de l'excédent de 1,8 Md\$ du Fonds d'électrification et de lutte contre les changements climatiques, pour rembourser la dette, financer des travaux routiers ou réduire les taxes sur l'essence, suscitant une certaine controverse de la part des municipalités québécoises et des groupes de pression environnementaux. (Cela n'aurait pas dû être une surprise ; la Colombie-Britannique fait la même chose depuis des années.)

La véritable controverse aurait peut-être dû porter sur les effets distributifs des dépenses de ce fonds. La source des fonds provient en fin de compte de l'ensemble des consommateurs de

la province. Or, selon le plan actuel, 1,63 Md\$ seront consacrés à la subvention des réseaux de tramway et d'autobus électrifiés, des dépenses qui profitent de manière disproportionnée aux résidents des grandes villes. 1,18 Md\$ serviront à subventionner les véhicules électriques et les réseaux de recharge, que seuls les ménages à revenus élevés peuvent généralement se permettre. **Tout cela pour réduire, d'un montant indéterminé, les 25 M de tonnes d'émissions de GES produites par le transport routier québécois, soit environ 3,6 % des émissions du Canada.**



Image licensed from Adobe Stock. Montreal city in Canada autumn season colourful trees By [Firefighter Montreal](#)

LE COÛT TOTAL DE LA NEUTRALITÉ CARBONE

Les dépenses consacrées aux mesures climatiques à ce jour et celles prévues jusqu'en 2030 ne représentent qu'une petite partie des coûts que devront assumer les Québécois et les autres Canadiens pour atteindre l'objectif de décarbonation complète de l'économie. Seules quelques estimations ont été publiées, offrant un aperçu de ce que pourraient être ces coûts.

En 2022, la *Banque Royale du Canada* a publié une [étude](#) intitulée *La transition de 2 billions de dollars* sur les « coûts de la décarbonisation ». Comme l'indique le titre, la banque a estimé que le coût total des dépenses nécessaires pour atteindre l'objectif de zéro émission nette de CO₂ s'élevait à 2 billions de dollars (B\$). **Dans son budget de mars 2023, le gouvernement fédéral a prévu que le coût de la neutralité carbone se situerait entre 125 Md\$ et 140 Md\$ par année de 2023 à 2050, soit un total compris entre 3,4 B\$ et 3,6 B\$.**



La population du Québec, qui compte un peu plus de neuf millions d'habitants, représente environ 22 % de la population totale du Canada. **Un coût de 3,6 B\$ équivaut à 792 Md\$ pour le Québec, soit environ 400 000 \$ par Québécois sur les 24 prochaines années !**

D'autres sources se sont penchées sur les coûts extraordinaires liés à la décarbonation du réseau électrique, puis à l'électrification de l'économie tout entière. Le [Conference Board du Canada](#) a estimé le coût de la « transformation vers l'électricité propre » à 1,7 B\$. Il s'agit là d'estimations provenant de sources favorables à ces dépenses. *Les Amis de la science (Friends of Science – FoS)*, un organisme qui adopte une position sceptique à l'égard des fondements scientifiques et économiques de la politique climatique canadienne, a publié une [lettre](#) réfutant l'étude de la *Banque Royale du Canada* et s'appuyant sur l'expertise des ingénieurs électriciens membres de l'organisme. **Selon les estimations de FoS, la décarbonation complète du secteur de l'électricité à elle seule pourrait entraîner un coût d'investissement de 4 B\$ et des coûts d'exploitation récurrents de 320 Md\$ par année.** Aucune de ces études n'a tenté d'estimer les coûts liés aux occasions économiques, notamment dans les industries à fortes émissions comme celles de l'aluminium et du ciment, qui seraient perdues en raison de la réglementation, ni de chiffrer la perte de choix subie par les consommateurs.

En d'autres termes, le chiffre de 3,6 B\$ est probablement une sous-estimation.

Cette réalité doit être portée à la connaissance du grand public ainsi que des politiciens qui prennent les décisions à notre place.



AU SUJET DE L'AUTEUR

Préparé par Robert Lyman, ancien fonctionnaire pendant 27 ans et diplomate pendant 10 ans. Sa biographie complète se retrouve ici. [Full bio.](#)

Page | 10

AU SUJET DE LA SOCIÉTÉ FRIENDS OF SCIENCE

La Société Friends of Science est un groupe indépendant de scientifiques de la Terre, de l'atmosphère et du soleil, d'ingénieurs, et de citoyens qui célèbre sa 24th année d'offres de perspectives en science climatique. Après une revue complète d'un large éventail de littérature sur les changements climatiques, Friends of Science a conclu que le soleil est le principal moteur derrière les changements climatiques, et non pas le dioxyde carbone (CO2).

Friends of Science Society

PO Box 61172 RPO Kensington

Calgary AB T2N 4S6

Canada

Toll-free Telephone: 1-888-789-9597

Web: friendsofscience.org

E-mail: [contact\(at\)friendsofscience\(dot\)org](mailto:contact(at)friendsofscience(dot)org)

Web: climatechange101.ca

